http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article921



- Séminaires, conférences et entretiens en ligne - Séminaire « (Re)lire L'Esprit des lois » 2011-2012 - 25 novembre 2011 - (Re)lire L'Esprit des

Date de mise en ligne : jeudi 23 février 2012

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

Copyright © Montesquieu Page 1/2

Biographie

Professeur des universités ; il enseigne au département de philosophie de l'université de Haute-Normandie et il travaille en philosophie anglaise avec CORPUS, groupe de recherches qui lie l'université de Rouen à l'université d'Amiens. Il dirige, d'autre part, le Centre Bentham, installé à l'Institut des Sciences Politiques de Paris. Le thème directeur de ses recherches consiste dans l'élaboration d'une théorie des fictions qui prend essentiellement sa source dans une réflexion sur l'utilitarisme classique et moderne.

Résumé

(communication non disponible en vidéo)

L'Esprit des lois a immédiatement intéressé les Anglais, qui ont très vite traduit l'ouvrage. En entier par Thomas Nugent; mais auparavant, deux chapitres concernant l'Angleterre, le 6e du livre XI et le 17e du livre XIX, ont connu une version distincte, effectuée par un auteur qui, très certainement, n'est pas Nugent. E. C. Mossner suggère que Hume a pu jouer un rôle actif dans la publication. Les spécialistes se sont interrogés sur l'identité du traducteur des deux chapitres (serait-ce Charles Yorke? John Dalrymple? William Cleghorn?) mais ils n'en sont, pour l'heure, réduits qu'à des hypothèses. Sans affirmer que Hume soit l'auteur de la traduction, quoiqu'il en eût été capable, on peut être saisi par le texte traduit qui présente, de façon troublante, des concepts communs avec ceux de Hume et des traits voisins de ceux que l'auteur des Essais moraux, politiques et littéraires a pu mettre en relief concernant l'Angleterre et la France.

Cet article sera prochainement publié dans le numéro 35 de la *Revue française d'histoire des idées politiques* (2012/1)

Copyright © Montesquieu Page 2/2